

EXTRAIT :

Nombre de membres en exercice : 39



PRESENTS (29) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, M. MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, Mme PETIT, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. BARAUDON, GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme PESNOT-PIN, Mme BRARD.

POUVOIRS (10) :

Mme RABUSSIÉ, mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme AZIHARI, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. DUMAS, mandant a pour mandataire Mme BRAUD
M. BRAILLARD, mandant a pour mandataire M. MELQUJOND
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. MAUDUIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MIS
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme LEBORGNE, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT, mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

Rapporteur : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Actualisation des tarifs pour les bateaux, le busage des fossés et les branchements d'eaux pluviales

Comme chaque année, il convient d'actualiser les tarifs pour les bateaux, le busage des fossés ainsi que les branchements d'eaux pluviales. Suite à l'augmentation du coût des fournitures et de la main d'oeuvre, il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 %.

Il convient de préciser que le déplacement d'un bateau donne lieu à la facturation du nouveau bateau et à la facturation de la suppression de l'ancien bateau.

* * * * *

VU la délibération n°38 du conseil municipal du 15 décembre 2015 relative aux tarifs 2016 pour la confection des bateaux, le busage des fossés ainsi que pour les branchements d'eaux pluviales,

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser les tarifs au 1^{er} janvier 2017,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'actualiser les tarifs au 1^{er} janvier 2017, conformément au tableau ci-dessous,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toute pièce relative à ce sujet.

Les recettes seront recouvrées sur les lignes budgétaires correspondantes, à savoir pour les travaux de voirie sur la ligne 822.2 704 3510 et pour les branchements sur la ligne 811 704 3510.

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Désignation des travaux	Tarifs actuels TTC	Tarifs proposés TTC à compter du 01/01/2017	% d'augmentation
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 125 mm	1001 € / ml	1 011 € / ml	1 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 160 mm	1 072 € / ml	1 083 € / ml	1 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 200 mm	1 171 € / ml	1 183 € / ml	1 %
BRANCHEMENT DE DIAMETRE 300 mm	1 214 € / ml	1 226 € / ml	1 %

Désignation des travaux	Tarifs actuels T.T.C.	Tarifs proposés T.T.C. à compter du 01/01/2016	% d'augmentation
CONFECTION DE BATEAUX ET DEPLACEMENT DE BATEAUX	130 € / ml	131 € / ml	1 %
BUSAGE SUR VOIE COMMUNALE FOSSES (AQUEDUC Y COMPRIS TETE DE PONT DE SECURITE)	104 € / ml	105 € / ml	1 %
BUSAGE FOSSES (AQUEDUC SUR VOIES DEPARTEMENTALES Y COMPRIS TETE DE PONT DE SECURITE)	248 € / ml	250 € / ml	1 %
REALISATION D'UNE GARGOUILLE	362 €	366 €	1 %
Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés à chaud de type BBSG 0/10 (la tonne)	195 €	197 €	1 %

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

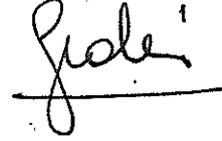
21 DEC. 2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nadège', is written over a horizontal line. The signature is cursive and somewhat stylized.

Acquitté en PREFECTURE le 19/12/2016